

NOUS SOMMES TOUS DES VOLEURS... ?

LE 10 SEPTEMBRE 2009 STÉPHANE FAVEREAUX

Alors que les débats sur Hadopi à l'Assemblée Nationale reprennent le 15 septembre, les majors et autres zéloteurs pro-Hadopi poursuivent leur campagne quasi diffamatoire à l'égard des téléchargeurs et autres pirates du Web. La félonie étant sans limite, à l'instar de la relation quasi-érotique entretenue par les pro-Hadopi avec les droits d'auteur, le SNEP, Syndicat National [...]

Alors que les débats sur Hadopi à l'Assemblée Nationale reprennent le 15 septembre, les majors et autres zéloteurs pro-Hadopi poursuivent leur campagne quasi diffamatoire à l'égard des téléchargeurs et autres pirates du Web.

La félonie étant sans limite, à l'instar de la relation quasi-érotique entretenue par les pro-Hadopi avec les droits d'auteur, le SNEP, Syndicat National de l'Édition Phonographique, en remet une couche pour faire plus encore culpabiliser les foules de terroristes qui mettent à mal la créativité française. Les ventes de disques ont encore baissé au premier trimestre 2009 (moins 17,4 % par rapport à la même période l'an dernier sur le marché de gros). Le débat sur le téléchargement illégal est donc opportunément relancé avant que Hadopi ne tente de crucifier les Larrons sur le logo d'Universal France cependant que Pascal Nègre multipliera les pains dans la tronche des téléchargeurs.



Le Syndicat précise que cette baisse est évidemment due au téléchargement illégal : *“Les pratiques illicites en matière de téléchargement de contenu sont depuis six ans un phénomène de masse qui a détruit plus de 50 % (soit 700 millions d’euros) de la valeur du marché de la musique en France.”*

Au mieux la vente de supports physique est mise à mal...

Dans la bouche de Fred le Ministre des Droits d'Auteur à la hauteur de l'amitié des Lobbies, il nous fallait un permis pour le Web, pour d'autres, nous sommes des pirates (j'assume), maintenant, selon la sémantique à peine méprisante pour un nombre conséquent d'Internauts que le SNEP se mettra à dos, nous sommes « *des Voleurs à la petite semaine* »

Les pertes de 50 millions d'euros prétendument dues au piratage sont certes conséquentes mais si l'on observe l'histoire des technologies, la VHS est morte, le V2000 n'a pas fait long feu, la K7 s'est éteinte de sa belle mort, et les éditeurs de CD et DVD se goinfrent malgré tout sur le dos des acheteurs avant que ceux-ci ne se mettent, le prix imposé par les distributeurs et éditeurs de films et musique n'aidant pas, à télécharger illégalement.



Les modèles économiques et de distribution évoluent, et les dinosaures se prennent des astéroïdes sur le coin des griffes, ils disparaissent...

La vente de disque est parfois à la limite de l'aberration tant l'artiste au final touche peu. L'aberration est aussi liée à l'aveuglement des majors face à la dématérialisation des flux, les ventes augmentent constamment en téléchargement légal mais les antédiluviens veulent défendre leur pré carré et vendre du plastique emballé dans du plastique lui-même emballé dans du plastique. Au top du combat en faveur des énergies renouvelables, les majors ! Il est vrai que les ventes numériques ne progressent que peu, 3% par an selon Christophe Lameignère, président du SNEP et PDG de Sony Musique qui ajoute que *"les attermolements sur Hadopi ont donné un regain de vivacité aux pirates"*. Les téléchargeurs, poursuit-il, ainsi que les militants anti-hadopi sont donc *« des voleurs à la petite semaine planqués derrière leur ordinateur qui n'ont jamais rien fait pour la création. »*

A-t-il été prévenu que les vilains qui téléchargent consomment 36 % de CD et DVD de plus que les gentils qui eux ne téléchargent pas ?

L'industrie du disque se retranche derrière ses pertes financières et une répression accrue pouvant faire prendre un réel retard à la France en matière de développement numérique, mais leurs finances semblent plus essentielles que le développement d'une réelle offre légale. Légale et pertinente. Or, elle ne semble pas en être capable. Le modèle économique est à revoir de fond en comble comme l'évoque de façon sous-jacente Jérémie Zimmermann, cofondateur et porte-parole de la Quadrature du Net.

Il n'est nul besoin de revenir, en dehors des failles techniques innombrables de la loi Hadopi, sur le fait que cette loi est d'ores et déjà caduque puisque inapplicable...

To be continued...

Image e-mule en cellule sur <http://www.impots-utiles.com>

EDEND

le 10 septembre 2009 - 12:33 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Les majors voleuses de la musique qui donnent des leçons aux donneurs de sons

C'est le monde à l'envers.

On croit rêver...

C'est surtout lié à la conjonction de 2 ou 3 facteurs, surtout le développement de la musique libre, le boycott des majors.

A ma connaissance, il n'existe que 3 plateformes de téléchargement et écoute 100 % gratuites et 100% sans pub :

L'américaine Internet archive <http://www.archive.org> disposait déjà il y a quelques années de 36 000 go sur ses serveurs, la section live comporte entre autre tous les concerts du greatfull dead.

Et les 2 frenchies <http://www.dogmazic.net> & <http://www.boxson.net> (jamendo est gérée par une société commerciale entre autre blême voir <http://jamendouille.free.fr/>)

Les plateformes servent à fédérer mais les artistes commerciaux qui ont choisit de quitter les major ne sont pas en reste

http://soundfromsilence.co.uk/darkening_scale_8.html <http://bobostertag.com/music-recordings-pantychrist.htm> <http://www.nin.com/>

La musique par tous et pour tous ce n'est déjà plus une utopie depuis quelques années.

Souhaitons qu'hadopi serve de coup de pouce au boycott des majors.

Laissez tomber les voleurs du commerce c'est une bonne solution à hadopi.

Pour en savoir plus sur le monde libre [http://hors.norme.blog.free.fr/index.php?](http://hors.norme.blog.free.fr/index.php?category/Le-monde-libre)

category/Le-monde-libre

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

SLOWHAND65

le 10 septembre 2009 - 13:51 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



(exemple) j'achète le "Dark side of the moon" version vinyle en 1978.

En 1990, je passe au CD, je le rachète ... en CD (voui !!!)

Quelques années plus tard sort la version remasterisée bien meilleure, car la première génération de CD était pourrie...

Soit 3 fois la même oeuvre.

Entre temps, on nous a promis une chute du prix des albums. en fait, ce qui a chuté, c'est le prix de revient du CD par rapport au vinyle, pas le prix de vente. Lui, il n'a cessé d'augmenter.

En 1989, mes derniers vinyle, je les payais environ 80 francs, soit 12 Euros, le prix des CD est allé jusqu'à 25 Euros.

Alors, qui a commencé à voler ? Réponse : les majors !!!...

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0 LUI RÉPONDRE

FRED

le 11 septembre 2009 - 9:06 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK 

"A-t-il été prévenu que les vilains qui téléchargent consomment 36 % de CD et DVD de plus que les gentils qui eux ne téléchargent pas ?" c'est quoi la source de ce chiffre ?

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0 LUI RÉPONDRE


FRED

le 16 septembre 2009 - 0:01 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK 

@Stan Dommage que tu ne source pas l'apparition magique des 36% des téléchargeurs-acheteurs. C'est dommage de mettre la lumière sur une campagne diffamatoire d'un côté et de ne pouvoir citer ses sources de l'autre. Je partage ton avis : "Le critère du succès n'est pas selon moi la taille de l'audience touchée, mais la qualité de celle-ci " encore faut il trouver les formule pour valoriser cette audience. là, tout est à inventer

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0 LUI RÉPONDRE

MARIE23REYES

le 30 juin 2010 - 2:14 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK 

I strictly recommend not to hold back until you get enough money to buy all you need! You should just get the business loans or just sba loan and feel yourself fine

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0 LUI RÉPONDRE

1 ping

Création & internet : 7 problématiques pour un vrai débat | Tête de Quenelle ! le 11 septembre 2009 - 14:32

[...] *Nous sommes tous des voleurs ? – Stéphane Favereux sur Owni.fr [...]*